INITIALES DU MAIRE
DH
SM.
INITIALES DU DIR. GÉN. / GREFF. TRÉS.

N° de résolution
ou annotation

Formules d'Affaires CCL (418) 683-2175 / 1-800-463-4578 — M-103IMP

Municipalité de Sainte-Euphémie-sur-Rivière-du-Sud

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE MONTMAGNY
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-EUPHÉMIE-SUR-RIVIÈRE-DU-SUD

Séance régulière tenue le 5 octobre 2026 au 220 rue Principale Est à Sainte-Euphémie-sur-Rivière-du-Sud, lieu habituel des séances du conseil municipal à 19h00.

Sont présents :

M. Styves Laprise
M. Jocelyn Thibault
M. Simon Habel
M. Denis Laprise
M. Jean-Claude Giroux
Mme Ghislaine Litière

Sous la présidence de M. Daniel Mercier, Maire

Est également présente : Mme Sophie Mercier, Directrice générale adjointe / Greffière-trésorière adjointe

Une séance de travail s'est tenue le jeudi 1er octobre 2026 au bureau municipal à 18h30. Les documents nécessaires à la séance ont été partagés lors de cette séance de travail.

Prendre en note que le conseiller M. Jean-Claude Giroux a quitté la séance de travail lors des discussions touchant le point 14 sur l'Héritage. M. Giroux a mentionné un potentiel conflit d'intérêt par son travail de bénévole pour la Fabrique ainsi que sa présence sur le comité de l'Héritage.

1- OUVERTURE DE LA SÉANCE

M. Daniel Mercier, Maire, constate le quorum et déclare la séance ouverte à 19h00.

2- ASSERMENTATION – CONSEILLER AU SIÈGE NUMÉRO 1, M. STYVES LAPRISE

La directrice générale adjointe précise qu'elle a procédé à l'assermentation du conseiller nouvellement élu au siège #1, M. Styves Laprise, le 30 septembre 2026. M. Laprise a signé le serment d'intégrité à cet effet au même moment.

3- LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2026-10-01

LECTURE ET APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Styves Laprise, appuyé par Ghislaine Litière et résolu d'adopter l'ordre du jour tel que modifié (modification(s) effectuée(s) en surbrillance jaune) :

INITIALES DU MAIRE
DH
SM.
INITIALES DU DIR. GÉN. / GREFF. TRÉS.

N° de résolution
ou annotation

Municipalité de Sainte-Euphémie-sur-Rivière-du-Sud

Ordre du jour

1. Ouverture de la séance
2. Assermentation : Conseiller poste #1 : M. Styves Laprise
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Adoption des procès-verbaux de la séance régulière du 8 septembre 2026 et de la séance extraordinaire du 15 septembre 2026
5. Approbation des comptes
6. Approbation de paiements de factures
   a) Factures – E. Turgeon Sport – 224,25 $
7. Correspondance
   a) Correspondance – Correspondance – Invitation au 20e anniversaire du Bureau coordonnateur de la MRC de Montmagny
   b) Correspondance – Laboratoire vivant Mosaic – Projet Bien branchés pour bien vieillir
   c) Correspondance – Demande de soutien financier – Service de garde – École de la Colline – St-Paul
   d) Correspondance – Présentation – Projet pilote Pickleball intérieur
   e) Correspondance – Demande de commandite – Feuillet paroissial
8. Administratif
   a) Administratif – Modification – Maire Suppléant – Rotation 6 mois – Échéance 10 novembre 2026
   b) Administratif – Proposition – Clause de mesures transitoires – Projet de règlement 2026-02
9. Travaux publics
   a) Travaux publics – Sécurisation tronçon de la route Sirois avant l'hiver – Orientation
10. Service incendie et sécurité
    a) Rencontre Vincent Pelletier – Sortie de secours supplémentaire – Complexe
    b) Rapport annuel régional 2024-2025 de la MRC de Montmagny
    c) Plan des mesures d'urgence – Sécurité civil
11. Eau potable
    a) Eau potable – Niveau de cuivre non conforme – Information
    b) Eau potable – Travaux station de pompage – Doseur de chlore – Remplacement – 5 000$

INITIALES DU MAIRE DH.
INITIALES DU DIR. GÉN. / GREFF. TRÉS. SM

N° de résolution ou annotation

c) Eau potable – Évaluation pression d'eau dans le réseau – Information

12. Eaux usées
- **a)** Mesures des boues - Information

13. Loisirs
- **a)** Loisirs – Bilan financier 2025
- **b)** Loisirs – Demande d'appui – Dépôt d'une demande au FRR volet 2 – Remise à neuf du terrain de balle – Été 2027
- **c)** Loisirs – Demande de soutien financier - Parade de noël 2026

14. Parc des Appalaches
Aucun point à souligner

15. Héritage
- **a)** Comité sur l'avenir de l'Héritage – Suivi
- **b)** Héritage – Réponse de l'Évêché – Information

16. Avis de motion
Aucun avis de motion déposé lors de cette séance

17. Adoption de règlement
Aucun dépôt de règlement lors de cette séance

18. Résolutions diverses
- **a)** Résolution – Augmentation du coût des plaques de numéro civique

19. MRC
Aucun point à souligner

20. Varia
- **a)** Varia – Roll-off – Choix d'emplacement pour 2027 – Orientation
- **b)** Varia – Roll-off – Fin de semaine en octobre – Orientation
- **c)** Varia – Entente intermunicipale – Récolte des encombrants 2027
- **d)** Varia – Absence de détecteur de fumée et de chaleur – Station d'eau potable et d'eau usée
- **e)** Varia – Congrès FQM – Retour
- **f)** Varia – Location garage – Assurances

21. Période de questions

22. Levée de la séance

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

Formules d'Affaires CCL (418) 683-2175 / 1-800-463-4578 — M-103IMP

INITIALES DU MAIRE DM
INITIALES DU DIR. GÉN. / GREFF. TRÉS. SM.

4- LECTURE ET ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU 8 SEPTEMBRE 2026 ET DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 15 SEPTEMBRE 2026

N° de résolution ou annotation

2026-10-02

LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU 8 SEPTEMBRE 2026

Il est proposé par Denis Laprise, appuyé par Simon Habel, et résolu d'adopter le procès-verbal de la séance régulière du 8 septembre 2026.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2026-10-03

LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 15 SEPTEMBRE 2026

Il est proposé par Jocelyn Thibault, appuyé par Jean-Claude Giroux, et résolu d'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du 15 septembre 2026.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

5- APPROBATION DES COMPTES

2026-10-04

APPROBATION DES COMPTES

Il est proposé par Denis Laprise, appuyé par Jocelyn Thibault, et résolu d'approuver le paiement des comptes présentés totalisant 110 913,76 $, qui incluent les salaires.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

6- APPROBATIONS DES PAIEMENTS DE FACTURES

2026-10-05

APPROBATION PAIEMENTS – FACTURES

ATTENDU QUE des produits/services ont été achetés/rendus à la municipalité de Ste-Euphémie par la/les entreprise(s) suivante(s) :

a) Factures – E. Turgeon Sport – 224,25$

Il est proposé par Ghislaine Litière, appuyée par Styves Laprise et résolu d'autoriser la direction générale à procéder aux paiements de ces factures.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

* Nous, *Yves Bernard*, Directeur général et Greffier-trésorier et *Sophie Mercier*, Directrice générale adjointe et Greffière-trésorière adjointe, certifions par la présente qu'il y a des crédits suffisants pour les dépenses autorisées aux résolutions 2026-10-04 et 2026-10-05.

INITIALES DU MAIRE JM
INITIALES DU DIR. GÉN. / GREFF. TRÉS. JM.

N° de résolution ou annotation

Yves Bernard, Directeur général / Greffier-trésorier

Sophie Mercier, Directrice générale adjointe / Greffière-trésorière adjointe

7- CORRESPONDANCE

a) Correspondance – Invitation au 20e anniversaire du Bureau coordonnateur de la MRC de Montmagny

Le conseil municipal prend connaissance d'une invitation à souligner le 20e anniversaire du Bureau coordonnateur de la MRC de Montmagny, le 22 octobre 2026. Les membre du conseil n'ont pas l'intention d'y participer. La direction générale demeure libre d'y participer si elle le souhaite.

b) Correspondance – Laboratoire vivant Mosaic – Projet Bien branchés pour bien vieillir

Le conseil municipal résume une présentation qu'il a reçu de la part de Mme Noémie Régnier, responsable du projet *« Bien branchés pour bien vieillir »*, une initiative d'entraide en informatique pour les aînés, sous forme de club d'entraide par les pairs. Le projet aura lieu dans la municipalité au courant de l'automne 2026.

c) Correspondance – Demande de soutien financier – Service de garde – École de la Colline – St-Paul

2026-10-06

DEMANDE DE SOUTIEN FINANCIER – SERVICE DE GARDE – ÉCOLE DE LA COLLINE – ST-PAUL

ATTENDU QUE l'école de la Colline de St-Paul accueille 18 élèves de la municipalité de Ste-Euphémie;

ATTENDU QUE le service de garde a sollicité, de la part du conseil municipal, un soutien financier pour le service de garde du midi;

Il est proposé par Ghislaine Litière, appuyée par Jean-Claude Giroux, et résolu ce qui suit :

QUE l'on consacre un montant de 50$ par enfant résidant à Ste-Euphémie, pour un montant maximal 900$, afin de soutenir le service de garde du midi à l'école de la Colline de St-Paul.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

Formules d'Affaires CCL (418) 683-2175 / 1-800-463-4578 — M-103IMP

d) Correspondance – Présentation – Projet pilote Pickleball intérieur

APPROBATION D'UN PROJET PILOTE DE PICKLEBALL INTÉRIEUR – SALLE DE L'HÉRITAGE

ATTENDU QUE la Municipalité souhaite favoriser la pratique d'activités sportives, récréatives et sociales pour sa population;

ATTENDU QUE la Municipalité a reçu la présentation d'un projet pilote de pickleball intérieur dans la salle de l'Héritage;

ATTENDU QUE les coûts nécessaires à la mise en place de ce projet sont estimés à environ 500$, représentant un investissement limité pour la Municipalité;

ATTENDU QUE les revenus anticipés provenant des frais de participation permettent de prévoir une rentabilité du projet, tout en offrant une activité à coût raisonnable pour les citoyens;

ATTENDU QUE la mise en place du projet pilote ne nécessite aucune transformation, modification permanente ou rénovation de la salle de l'Héritage, l'espace étant utilisé dans sa configuration actuelle;

ATTENDU QUE l'utilisation de la salle pour cette activité demeure temporaire et réversible et ne compromet d'aucune façon les orientations ou les décisions qui pourraient être prises ultérieurement concernant l'avenir de l'Héritage;

ATTENDU QUE la réalisation d'un projet pilote permettra à la Municipalité d'évaluer l'intérêt de la population, la participation et la viabilité financière de l'activité avant de déterminer les modalités de sa poursuite;

Il est proposé par Styves Laprise, appuyé par Ghislaine Litière, et résolu ce qui suit :

QUE le conseil municipal approuve la mise en place d'un projet pilote de pickleball dans la salle de l'Héritage, pour un investissement maximal de 500$ pour l'achat du matériel nécessaire;

QUE la Municipalité soit autorisée à établir et percevoir des frais de participation à l'activité afin de favoriser l'autofinancement et la rentabilité du projet;

QUE cette autorisation soit accordée sans préjudice aux travaux, recommandations ou orientations du comité sur l'avenir de l'Héritage;

QUE le projet pilote soit évalué après sa période d'essai afin de déterminer sa pertinence, sa fréquentation et sa viabilité financière, et de permettre au conseil municipal de statuer sur sa poursuite.

INITIALES DU MAIRE DM.
INITIALES DU DIR. GÉN. / GREFF. TRÉS. SM.

N° de résolution ou annotation

Le vote est demandé :

Contre : 1
Pour : 4

Adoptée à la majorité des conseillers présents.

e) Correspondance – Demande de commandite – Feuillet paroissial

2026-10-08

REFUS DE COMMANDITE – FEUILLET PAROISSIAL

ATTENDU QUE la Municipalité de Sainte-Euphémie est laïque et qu'elle doit exercer ses activités dans le respect du principe de neutralité religieuse;

ATTENDU QUE la demande vise l'achat d'un encart publicitaire dans le feuillet paroissial, lequel est une publication à caractère religieux;

Il est proposé par Styves Laprise, appuyé par Jocelyn Thibault, et résolu ce qui suit :

DE refuser la demande de commandite pour l'achat d'un encart publicitaire dans le feuillet paroissial;

DE demander à la Fabrique de ne plus transmettre à la Municipalité de demandes de commandite ou de contribution financière visant des publications ou des activités à caractère religieux.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

Prendre note que M. Jean-Claude Giroux a déclaré un intérêt dans ce dossier à titre de bénévole à la Fabrique de Ste-Euphémie. Il n'a pas participé au vote et s'est retiré des discussions durant de la séance de travail lors des discussions sur ce point.

8- ADMINISTRATIF

a) Administratif – Modification – Maire Suppléant – Rotation 6 mois – Échéance 10 novembre 2026

2026-10-09

MODIFICATION – MAIRE SUPPLÉANT – ROTATION AU 6 MOIS – ÉCHÉANCE LE 10 NOVEMBRE 2026

Il est proposé par Denis Laprise, la candidature de M. Styves Laprise. Celui-ci accepte sa mise en candidature.

Aucune autre candidature n'est soumise.

Aucun vote n'est demandé. Cette candidature est donc acceptée à l'unanimité du conseil municipal.

Formules d'Affaires CCL (418) 683-2175 / 1-800-463-4578 — M-103IMP

INITIALES DU MAIRE DM.
SM.
INITIALES DU DIR. GÉN. / GREFF. TRÉS.

2026-10-10
ou annotation

M. Styves Laprise est nommé maire suppléant à partir du 11 novembre 2026.

RÉSOLUTION – DÉSIGNATION – MAIRE SUPPLÉANT – SIGNATAIRE AUTORISÉ

ATTENDU QUE le conseil municipal souhaite procéder à une rotation de la fonction de maire suppléant;

ATTENDU QUE les membres du conseil viennent de choisir à l'unanimité M. Styves Laprise comme remplaçant de Mme Ghislaine Litière;

Il est proposé par Denis Laprise, appuyé par Simon Habel, et résolu ce qui suit :

QUE M. Styves Laprise soit désigné comme signataire autorisé auprès de toute institution ou organisme, en cas de remplacement du maire, M. Daniel Mercier, pour la municipalité de Ste-Euphémie.

QUE les membres du conseil autorisent la direction générale à prendre toutes les actions nécessaires pour s'assurer que le choix de M. Styves Laprise au poste de maire suppléant soit mis en vigueur dès le 11 novembre 2026 et que les modifications soient effectuées sur les différents site gouvernementaux.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

b) Administratif – Proposition – Clause de mesures transitoires – Projet de règlement 2026-02

Suite à la compilation des commentaires reçus lors consultation publique du 15 septembre 2026 sur le projet de règlement sur le lotissement 2026-02, la direction générale propose l'ajout d'une clause de mesures transitoires au projet de règlement afin de répondre aux commentaires des citoyens tout en restant dans l'esprit du nouveau règlement. Aucune décision n'est prise. Une séance de travail sera prévue prochainement pour établir la version finale du projet de règlement.

9- TRAVAUX PUBLICS

a) Travaux publics – Sécurisation tronçon de la route Sirois avant l'hiver – Orientation

La direction générale mentionne au conseil que plusieurs tronçons de route (Sirois et Principale Ouest) présentent un état très préoccupant et devra être corrigé avant l'hiver pour la sécurité des citoyens. Une analyse des possibilités est en cours en collaboration avec l'employé municipal.

INITIALES DU MAIRE DM.
SM.
INITIALES DU DIR. GÉN. / GREFF. TRÉS.

N° de résolution ou annotation

10- SÉCURITÉ ET INCENDIE

a) Rencontre Vincent Pelletier – Sortie de secours supplémentaire – Complexe

Le conseil municipal a reçu la visite de M. Vincent Pelletier, directeur du service incendie, au sujet des sorties de secours de la salle communautaire. M. Pelletier a fait part aux membres du conseil que la porte d'entrée située du côté Est de la salle devrait avoir 2 barres antipaniques au lieu d'une seule. De plus, ils ont discuté des travaux de réaménagement de l'accès à la sortie en façade du bâtiment. La directrice générale adjointe en fera un croquis qui sera acheminé au préventionniste du service incendie de Montmagny pour le faire approuver.

b) Rapport annuel régional 2024-2025 de la MRC de Montmagny

2026-10-11

RAPPORT D'ACTIVITÉ RÉGIONAL 2024-2025 DE LA SÉCURITÉ INCENDIE

ATTENDU QUE les municipalités sont responsables de certaines actions prévues au Plan de mise en œuvre du schéma de couverture de risque en incendie adopté par leur MRC;

ATTENDU QUE la Loi sur la sécurité incendie indique que toute municipalité doit produire un rapport d'activités faisant état de ces actions et le transmettre à la MRC;

ATTENDU QUE le Service de sécurité incendie a conséquemment complété le dit rapport.

Il est proposé par Simon Habel, appuyé par Jean-Claude Giroux, et résolu ce qui suit :

D'adopter le Rapport d'activité régional 2024-2025 de la sécurité incendie en lien avec le Plan de mise en œuvre du schéma de couverture de risque en incendie adopté par la MRC de Montmagny et applicable à la municipalité de Sainte-Euphémie-sur-Rivière-du- Sud;

QUE le Conseil municipal ait pris connaissance des données du Rapport d'activité régional 2024-2025 de la sécurité incendie et qu'il l'adopte tel quel;

DE transmettre copie de la présente résolution à la MRC de Montmagny et au directeur du Service de la sécurité incendie.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

Formules d'Affaires CCL (418) 683-2175 / 1-800-463-4578 — M-103IMP

c) Plan des mesures d'urgence – Sécurité civil

MISE À JOUR – SAINTE-EUPHÉMIE – PLAN MUNICIPAL DE SÉCURITÉ CIVILE COMMUN DE LA MRC DE MONTMAGNY

ATTENDU QUE la Municipalité de Sainte-Euphémie-sur-Rivière-du-Sud participe au Plan municipal de sécurité civile commun de la MRC de Montmagny;

ATTENDU QUE ce plan vise à assurer une préparation adéquate de la Municipalité face aux sinistres et aux situations d'urgence pouvant survenir sur son territoire;

ATTENDU QUE la mise à jour des informations propres à la Municipalité est nécessaire afin de maintenir le plan à jour et d'assurer l'efficacité des mesures de préparation, d'intervention et de rétablissement;

ATTENDU QUE cette mise à jour permet notamment de refléter les coordonnées des responsables municipaux, les ressources disponibles ainsi que les procédures applicables à la Municipalité;

Il est proposé par Styves Laprise, appuyé par Jean-Claude Giroux, et résolu ce qui suit :

QUE le conseil municipal approuve la mise à jour de la partie du Plan municipal de sécurité civile commun de la MRC de Montmagny concernant la Municipalité de Sainte-Euphémie-sur-Rivière-du-Sud;

QUE la direction générale soit autorisée à transmettre les informations actualisées à la MRC de Montmagny et à collaborer à toute démarche nécessaire à la mise à jour du plan;

QUE les membres du personnel et les responsables municipaux concernés soient informés des modifications apportées, selon leurs responsabilités respectives.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

11- EAU POTABLE

a) Eau potable – Niveau de cuivre non conforme – Information

Un test a été effectué au 234 rue Principale Est afin d'identifier le niveau de cuivre. Celui-ci a donné un résultat non conforme. La compagnie Alectron a été informée. D'autres tests sont prévus. La compagnie nous informera si d'autres mesures sont nécessaires.

INITIALES DU MAIRE
M.
SM.
INITIALES DU DIR. GÉN. / GREFF. TRÉS.

2026-10-13
N° de résolution ou annotation

b) Eau potable – Travaux station de pompage – Doseur de chlore – Remplacement – 5 000$

REMPLACEMENT DES DOSEURS DE CHLORE – STATION D'EAU POTABLE

ATTENDU QUE les doseurs de chlore de la station d'eau potable qui sont présentement en place sont désuets et endommagés;

ATTENDU QUE les doseurs de chlore sont essentiels au maintien d'une désinfection adéquate de l'eau distribuée aux citoyens;

ATTENDU QUE le remplacement de ces équipements est nécessaire afin d'assurer le bon fonctionnement des installations et de maintenir la qualité de l'eau potable;

ATTENDU QUE le coût pour le remplacement des doseurs de chlore est estimé à 5 000$, dépassant ainsi la limite contractuelle de la direction générale;

Il est proposé par Styves Laprise, appuyé par Jean-Claude Giroux, et résolu ce qui suit :

D'autoriser une dépense maximale de 5 000$ pour le remplacement des doseurs de chlore et de leur installation à la station d'eau potable de la Municipalité de Sainte-Euphémie-sur-Rivière-du-Sud.

QUE les démarches nécessaires soient entreprises afin de procéder au remplacement des équipements dans les meilleurs délais.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

c) Eau potable – Évaluation pression d'eau dans le réseau – Information

La direction générale informe le conseil municipal que conformément à la résolution 2026-04-12, des démarches ont été entreprises pour trouver un entrepreneur spécialiste pour vérifier l'état du réseau de distribution de l'eau potable.

12- EAUX USÉES

a) Mesures des boues – Information

La direction générale informe le conseil municipal que la compagnie Nordikeau était sur place, le 5 octobre 2026, pour effectuer la mesure des boues de la station d'épuration. Un rapport complet sera acheminé à la municipalité sous peu.

Formules d'Affaires CCL (418) 683-2175 / 1-800-463-4578 — M-103MP

INITIALES DU MAIRE DM.
SM.
INITIALES DU DIR. GÉN. / GREFF. TRÉS.

N° de résolution ou annotation

13- LOISIRS

a) Loisirs – Bilan 2025

La directrice générale adjointe informe le conseil que le comité des Loisirs a acheminé son bilan des activités pour l'année 2025. Il sera déposé sur le site internet de la municipalité.

b) Loisirs – Demande d'appui – Dépôt d'une demande au FRR volet 2 – Remise à neuf du terrain de balle – Été 2027

2026-10-14

APPUI AU COMITÉ DES LOISIRS – FRR VOLET 2 – REMISE À NEUF DU TERRAIN DE BALLE – ÉTÉ 2027

ATTENDU QUE le comité des Loisirs a élaboré le projet « *Remise à neuf du terrain de balle* » et qu'il souhaite déposer une demande d'aide financière dans le cadre du FRR-volet 2;

ATTENDU QUE le projet concorde avec les objectifs et les orientations de la Municipalité de Ste-Euphémie;

ATTENDU QUE le terrain des loisirs est la propriété de la municipalité;

Il est proposé par Denis Laprise, appuyé par Simon Habel, et résolu ce qui suit :

QUE la municipalité de Ste-Euphémie appui le projet déposé par le comité des Loisirs dans le cadre du FRR-volet 2;

QUE la municipalité de Ste-Euphémie assume les coûts du projet non couvert par le FRR Volet-2.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

c) Loisirs – Demande de soutien financier – Parade de noël 2026

2026-10-15

SOUTIEN FINANCIER – COMITÉ DES LOISIRS – PARADE DE NOËL 2026

ATTENDU QUE le comité des Loisirs a demandé un soutien financier pour l'organisation d'une activité de Noël pour les enfants âgés de 12 ans et moins;

ATTENDU QUE le conseil municipal a établi dans son budget un montant pour une activité de ce genre pour la période des Fêtes 2026 (1 500$);

Il est proposé par Styves Laprise, appuyé par Jocelyn Thibault, et résolu ce qui suit :

INITIALES DU MAIRE JM.
SM.
INITIALES DU DIR. GÉN. / GREFF. TRÉS.

N° de résolution ou annotation

QUE le conseil accorde un montant de 1 500$ au Comité des Loisirs pour l'organisation d'une activité de Noël pour les enfants de 12 ans et moins résidant dans la municipalité de Sainte-Euphémie.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

14- PARC DES APPALACHES

Aucun point n'est soulevé sous cet item lors de la présente séance.

15- HÉRITAGE

a) Comité sur l'avenir de l'Héritage – Suivi

Aucune rencontre du comité sur l'avenir de l'Héritage n'a eu lieu au cours du dernier mois.

b) Héritage – Commentaires de l'Évêché – Information

La direction générale informe le conseil municipal de la réception des commentaires de Mme Dorisse St-Pierre, conseillère juridique de l'évêché, sur les documents portant sur la cession de l'Héritage et du bail de la Fabrique. Aucune décision n'est prise. Une séance de travail sera prévue prochainement pour établir la version finale des documents.

Prendre note que M. Jean-Claude Giroux a déclaré un intérêt dans ce dossier à titre de bénévole à la Fabrique de Ste-Euphémie. Il n'a pas participé au vote et s'est retiré des discussions durant de la séance de travail lors des discussions sur ce point.

16- AVIS DE MOTION

Aucun avis de motion n'est déposé lors de la présente séance.

17- ADOPTION DE RÈGLEMENT

Aucun règlement n'est adopté lors de la présente séance.

18- RÉSOLUTIONS DIVERSES

a) Résolution – Augmentation du coût des plaques de numéro civique

2026-10-16

AUGMENTATION DU COÛT DES PLAQUES DE NUMÉRO CIVIQUE

ATTENDU QUE le coût des plaques de numéro civique chargé aux citoyens de la municipalité avait été établit à 5$ par l'article 1 du règlement 1979-02;

Formules d'Affaires CCL (418) 683-2175 / 1-800-463-4578 — M-103IMP

ATTENDU QUE le coût d'acquisition des plaques de numéro civique a considérablement augmenté depuis les années 1980;

ATTENDU QUE l'article 1 du règlement 1979-02 prévoyait la possibilité d'augmenter le coût des plaques de numéro civique par une résolution du conseil municipal.

Il est proposé par Denis Laprise, appuyé par Jocelyn Thibault, et résolu ce qui suit :

D'augmenter le coût chargé aux citoyens de la municipalité pour les plaques de numéro civique à 25$.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

19- MRC

M. Daniel Mercier, Maire, informe le conseil qu'il n'a pas eu de réunion récente à la MRC.

20- VARIA

a) Varia – Roll-off – Orientation

Les membres du conseil discutent des avantages et inconvénients des différents emplacements envisagés pour le déménagement du conteneur (roll-off) à l'été 2027. Aucune décision n'est prise pour l'instant. Les membres du conseil verront à prendre une décision avant la saison estival 2027.

b) Varia – Roll-off – Fin de semaine en octobre – Orientation

2026-10-17

CONTENEUR À DÉCHETS (ROLL OFF) – COURS ARRIÈRE DU COMPLEXE MUNICIPAL – SOLUTION TEMPORAIRE – DERNIÈRES DATES 2026

ATTENDU QUE le conseil municipal a pris la décision de suspendre le service de roll-off au début de l'été à la suite d'abus d'utilisateurs;

ATTENDU QUE le conseil municipal a été informé que la relocalisation de l'écocentre est possible sans autorisation du Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs, en vertu de l'article 280 du règlement sur l'encadrement d'activités en fonction de leur impact sur l'environnement (REAFIE);

ATTENDU QUE les membres du conseil municipal désirent prendre le temps d'analyser les avantages, implications et inconvénients de différents sites envisagés pour la relocalisation de l'écocentre;

INITIALES DU MAIRE
DL.
SM.
INITIALES DU DIR. GÉN. / GREFF. TRÉS.

N° de résolution ou annotation

ATTENDU QUE les membres du conseil municipal désirent prendre le temps de mettre en place des modalités d'accès et de contrôle pour le nouvel écocentre;

ATTENDU QUE des demandes citoyennes ont été effectuées afin d'obtenir les services du roll-off et que les membres du conseil municipal comprennent les besoins des citoyens/ennes à ce propos;

ATTENDU QU'une solution temporaire pourrait être envisagée afin de répondre aux besoins des citoyens de la municipalité;

Il est proposé par Denis Laprise, appuyé par Jocelyn Thibault, et résolu ce qui suit :

DE demande à la direction générale de prendre action auprès de la MRC de Bellechasse afin qu'un conteneur soit disponible pour la population pour la fin de semaine du 16,17 et 18 octobre 2026, afin que les citoyens de la municipalité puissent y déposer des rebus;

QU'un avis (publipostage) soit acheminé à la population pour les informer de la disponibilité du service;

QUE cette action se veut temporaire dans l'attente d'un choix définitif pour le nouvel emplacement de l'écocentre et les mises en place des modalités d'accès et de contrôle qui lui seront attribué.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

c) Varia – Entente intermunicipale – Récolte des encombrants 2027

2026-10-18

AUTORISATION D'APPROCHER LES MUNICIPALITÉS VOISINES – ENTENTE DE COLLECTE DES ENCOMBRANTS

ATTENDU QUE certains citoyens ont exprimé le besoin d'avoir un service de collecte des encombrants afin de faciliter la disposition de leurs déchets volumineux;

ATTENDU QUE la Municipalité souhaite évaluer la possibilité de faire une collaboration intermunicipale afin d'offrir ce service à ses citoyens de manière efficace et économique;

Il est proposé par Ghislaine Litière, appuyée par Styves Laprise, et résolu ce qui suit :

D'autoriser la direction générale à approcher les municipalités voisines afin d'explorer la possibilité de conclure une entente pour mettre en place une collecte des encombrants, dans le but de répondre aux besoins des citoyens et d'optimiser les coûts liés à ce service.

Formules d'Affaires CCL (418) 683-2175 / 1-800-463-4578 — M-103IMP

INITIALES DU MAIRE DM.
SM.
INITIALES DU DIR. GÉN. / GREFF. TRÉS.

N° de résolution ou annotation

D'autoriser la direction générale à communiquer avec la MRC de Bellechasse ainsi qu'avec des entreprises spécialisées afin d'obtenir des estimations de coûts pour la mise en place de ce service.

DE demander à la direction générale de présenter les résultats au conseil municipal pour l'évaluation des options disponibles et décision.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

d) Varia – Absence de détecteur de fumée et de chaleur – Station d'eau potable et d'eau usée

2026-10-19

AUTORISATION – INSTALLATION – DÉTECTEURS DE FUMÉE ET DE CHALEUR – INSTALLATIONS D'EAU POTABLE ET D'EAUX USÉES

ATTENDU QUE les installations municipales d'eau potable et d'eaux usées ne sont présentement pas équipées de détecteurs de fumée et de chaleur;

ATTENDU QUE la municipalité souhaite assurer la sécurité de ses installations municipales d'eau potable et d'eaux usées;

ATTENDU QUE l'installation de détecteurs de fumée et de chaleur permettrait d'améliorer la détection rapide d'un incendie ou d'une situation anormale dans ces installations;

ATTENDU QUE cette mesure vise à protéger les équipements municipaux, à réduire les risques de dommages matériels et à assurer la continuité des services essentiels;

Il est proposé par Styves Laprise, appuyé par Jean-Claude Giroux, et résolu ce qui suit :

D'autoriser l'installation de détecteurs de fumée et de chaleur dans les installations municipales d'eau potable et d'eaux usées;

D'autoriser la direction générale à effectuer les démarches nécessaires pour obtenir les soumissions requises et à procéder à la réalisation des travaux.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

e) Varia – Congrès FQM – Retour

Monsieur Daniel Mercier, maire, fait un retour sur sa présence au congrès de la FQM à Québec.

f) Varia – Location garage – Assurances

Les membres du conseil évaluent la possibilité de louer un garage à un particulier de la municipalité pour la saison hivernale

INITIALES DU MAIRE DM.
INITIALES DU DIR. GÉN. / GREFF. TRÉS. SM.

N° de résolution ou annotation

et printanière 2026-2027 afin de libérer les sous-sols du complexe municipal et de l'Héritage, comme demandé par les assurances. Le coût de location étant assez élevé, il est plutôt décidé de vérifier si les finances de la municipalité permettraient de devancer l'achat des conteneurs maritimes pour en faire le garage municipal (préalablement prévu à l'été 2027). La direction générale fera les vérifications nécessaires et reviendra à la prochaine séance avec le dossier.

21- PÉRIODE DE QUESTIONS

Une période de questions est tenue.

22- LEVÉE DE LA SÉANCE

2026-10-20

LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Styves Laprise, appuyé par Jocelyn Thibault, et résolu de demander à M. le maire de lever la séance.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

La séance est levée à 21h01

Daniel Mercier, Maire

* Je, *Daniel Mercier*, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature, par moi, de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142(2) du Code municipal.

Sophie Mercier, Directrice générale adjointe / Greffière-trésorière adjointe

* Je, *Sophie Mercier,* Directrice générale adjointe et Greffière-trésorière adjointe, déclare que ce procès-verbal représente fidèlement les actes et délibérations du conseil municipal lors de la réunion tenue le 5 octobre 2026.

Ce procès-verbal a été ratifié lors de la séance du conseil tenue le 2 novembre 2026.

Formules d'Affaires CCL (418) 683-2175 / 1-800-463-4578 — M-103IMP

INITIALES DU MAIRE

DL

SM.

INITIALES DU DIR. GÉN. / GREFF. TRÉS.

N° de résolution
ou annotation

Municipalité de Sainte-Euphémie-sur-Rivière-du-Sud